

# DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE

*La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt du dossier (à partir de 6 ans prise d'empreinte).*

**Merci de présenter obligatoirement les photocopies + les originaux des pièces demandées au guichet. Tout dossier incomplet sera refusé.**

## PIECES à FOURNIR

### **MAJEURS : première demande, renouvellement, perte ou vol**

- imprimé de demande de passeport rempli par le demandeur (validité 10 ans)
- un timbre fiscal : **89 € si photos numériques**  
**88 € si photos papier**
- justificatif identité avec photo (permis de conduire, carte ancien combattant, carte invalidité...)
- deux photos d'identité identiques, récentes et ressemblantes, tête nue de face et **sur fond clair non blanc** (gris, bleu, etc...), **neutre et uni**, format 35 x 45 mn **en couleur de préférence (ne pas découper les photos SVP)**.
- une copie intégrale de **l'acte de naissance original**
- document prouvant la nationalité française
- un justificatif de domicile : facture EDF, eau, téléphone fixe, quittance + attestation hébergement pour les enfants majeurs résidant chez les parents.
- déclaration de perte ou vol du passeport
- en cas de renouvellement, l'ancien passeport vous sera retiré à la remise du nouveau (copie au dépôt).
- **le nouveau passeport ne sera remis qu'à son titulaire (prise d'empreinte)**

### **Eventuellement**

Photocopie du livret de famille pour l'indication de la mention « épouse », si « veuf(ve) » acte de décès du conjoint.

### **MINEURS : passeport individuel**

- imprimé de demande rempli par le représentant légal (validité 5 ans) ainsi que l'autorisation parentale page 7/8 **signée des deux parents**.
- justificatif identité avec photo si possible (carte identité du mineur)
- un timbre fiscal : **19 € (-15 ans), 44 € (15-18 ans) si photos papier**  
**20 € (-15 ans), 45 € (15-18 ans) si photos numériques.**
- deux photos d'identité identiques, récentes et ressemblantes, tête nue de face et **sur fond clair non blanc** (gris, bleu... etc), **neutre et uni**, format 35 x 45 mm **en couleur de préférence (ne pas découper les photos SVP)**
- une copie intégrale de **l'acte de naissance original**

### **Pour parents mariés :**

- livret de famille (photocopie père, mère + l'enfant concerné)

### **Pour les parents divorcés, séparés ou autre :**

- livret de famille (photocopie père, mère + l'enfant concerné)
- fournir le jugement de divorce ou de séparation + une attestation sur l'honneur de l'autre parent autorisant l'établissement du passeport + la photocopie de sa pièce d'identité
- document prouvant la nationalité française
- justificatif d'identité d'un des deux parents
- un justificatif de domicile : facture EDF, eau, téléphone fixe, quittance, etc...
- pour un renouvellement, l'ancien passeport vous sera retiré à la remise du nouveau (copie au dépôt)
- **lors du retrait de son nouveau passeport le mineur doit être accompagné du représentant légal (à partir de 6 ans prise empreinte).**